

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Sixty-Eighth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of the Province of Saskatchewan, concerning the testing of the Cruise missile on Canadian soil, presented by the honourable Member for The Battlefords—Meadow Lake (Mr. Anguish) on Wednesday, June 1, 1983, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had laid upon the Table the Five Hundred and Sixty-Ninth Report of the Clerk of Petitions, stating that he has examined the petition signed by residents of Canada, concerning the Crownsnest Pass rate, presented by the honourable Member for The Battlefords—Meadow Lake (Mr. Anguish) on Wednesday, June 1, 1983, and finds that the petition meets the requirements of the Standing Orders as to form.

By unanimous consent, it was ordered,—That the Report of the Electoral Boundaries Commission for the Province of Alberta be referred back to the Chief Electoral Officer when consideration of the objections is completed by the House.

Madam Speaker, laid upon the Table,—Certified copy of the Report of the Electoral Boundaries Commission for the Province of Ontario, 1983, pursuant to subsection 19(1) of the Electoral Boundaries Readjustment Act, chapter E-2, R.S.C., 1970. (English and French).—Sessional Paper No. 321-1/468. (*Deemed referred to the Standing Committee on Privileges and Elections*).

Madam Speaker informed the House that the Clerk of the House had received from the Chief Electoral Officer a certificate of the election and return of Lee Clark, Esquire, Member for the Electoral District of Brandon—Souris.

OFFICE OF THE CHIEF ELECTORAL OFFICER

To the Clerk of the House of Commons:

This is to certify that pursuant to a writ dated on the 31st day of March, 1983, and addressed to Philip Joseph Cels of Brandon, in the Province of Manitoba, for the election of a member to serve in the House of Commons of Canada for the electoral district of Brandon—Souris, in the place and stead of The Honourable Walter G. Dinsdale, Lee Clark has been returned as elected.

Given under my hand and seal of office at Ottawa, this second day of June, 1983.

J.-M. HAMEL, (L.S.)
Chief Electoral Officer.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent soixante-huitième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents de la province de la Saskatchewan, concernant la mise à l'essai du missile Cruise sur le sol canadien, présentée par l'honorable député de The Battlefords—Meadow Lake (M. Anguish) le mercredi 1^{er} juin 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Madame le Président fait savoir à la Chambre que le greffier a déposé sur le Bureau le cinq cent soixante-neuvième rapport du greffier des pétitions, qui fait connaître qu'il a examiné la pétition signée par des résidents du Canada, concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, présentée par l'honorable député de The Battlefords—Meadow Lake (M. Anguish) le mercredi 1^{er} juin 1983, et qu'il constate que la pétition est conforme aux exigences du Règlement, quant à sa forme.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que le rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta ne soit retourné au Directeur général des élections que lorsque la Chambre aura terminé l'étude des oppositions.

Madame le Président dépose sur le Bureau de la Chambre,—Copie authentique du rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Ontario, 1983, conformément à l'article 19(1) de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, S.R.C., 1970. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 321-1/468. (*Réputé déféré au Comité permanent des privilèges et élections*).

Madame le Président informe la Chambre que le Greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections le certificat d'élection de M. Lee Clark, député de la circonscription électorale de Brandon—Souris.

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au greffier de la Chambre des communes,

La présente est pour certifier que, conformément à un bref en date du 31^e jour de mars 1983, et adressé à Philip Joseph Cels de Brandon, province du Manitoba, pour pourvoir à l'élection d'un député à la Chambre des communes du Canada pour la circonscription électorale de Brandon—Souris, en lieu et place de l'honorable Walter G. Dinsdale, Lee Clark a été élu.

Donné sous mon seing et sceau à Ottawa, ce 2^e jour de juin 1983.

Directeur général des élections,
J.-M. HAMEL (L.S.)